

# État d'urgence

**L**a fin de l'année 2005 aura été marquée par les troubles intervenus dans nombre de quartiers populaires. Loin de répondre aux problématiques sociales soulevées par ces événements, le gouvernement a pris prétexte de ceux-ci pour intensifier sa politique de régression sociale et pour franchir un nouveau palier répressif et sécuritaire.

Face à cette crise, plusieurs responsables politiques ont multiplié des propos scandaleux aux relents xénophobes afin de déplacer sciemment les débats vers les thèmes de prédilection de l'extrême-droite - dans l'hypothétique espoir d'en récupérer certains électeurs lors des prochaines échéances électorales.

En cherchant à "ethniciser" à tout prix la révolte des "jeunes de banlieue", ils s'inscrivent dans une longue tradition qui vise à faire de "l'autre" une menace et à dénoncer tel ou tel groupe de population comme seul responsable de tous les maux et injustices dont souffre notre société afin de mieux masquer la responsabilité des pouvoirs successifs dans ceux-ci.

Cette surenchère réactionnaire et populiste s'inscrit dans un contexte de "lepénisation" de moins en moins rampante d'une société au sein de laquelle les idées de l'extrême-droite continuent de se banaliser et où la parole raciste est aujourd'hui libérée.

Cette dérive inquiétante trouve sa traduction concrète dans les politiques mises en œuvre par le gouvernement. Ainsi, au cours de ces trois dernières années, un nombre important de propositions du programme du Front national, tout particulièrement en matière d'immigration, de justice et de police, ont été introduites - en jouant sur les peurs et en agitant la menace d'hypothétiques ennemis intérieurs - au cœur même de notre législation.

Cette politique, aussi nauséabonde que suicidaire pour la société toute entière, représente non seulement un réel danger pour les libertés publiques et la démocratie mais elle détruit chaque jour davantage le lien social dans notre pays.

Parce que la lutte contre les discriminations et le racisme et pour l'égalité des droits constitue un de nos fondements essentiels, parce que nous refusons la straté-



© Joël F. Volson

gie de mise en concurrence des travailleurs et des citoyens que l'on cherche à nous imposer, il appartient aux syndicalistes que nous sommes de s'emparer pleinement de ces questions afin de favoriser l'émergence d'un sursaut

républicain et citoyen apte à contrecarrer le développement de cette stratégie du pire.

**Ce sera, à n'en pas douter, l'un des enjeux majeurs de cette nouvelle année qui débute.**

# 3 questions à Susan George vice présidente d'Attac

## 1 - Quel est ton bilan de la conférence de Hongkong ?

Hongkong, c'est la défaite des faibles et la victoire des forts - des faibles du Nord et du Sud. L'unité du Sud manifestée à Cancun entre le Groupe des 20 [pays importants du Sud, exportateurs agricoles] et le Groupe 90 [pays les moins avancés, importateurs agricoles, Africains...] n'a pas résisté aux manoeuvres des USA, de l'Europe et de Pascal Lamy, nouveau Directeur général de l'OMC. Depuis Cancun, ils n'ont cessé de dorloter et de flatter le Brésil et l'Inde, leur rendant de nombreuses visites et les invitant à participer au groupe dit des FIP [Five Interested Parties ou Cinq pays membres intéressés] aux négociations agricoles. Les 20 sont désormais morcelés, le Brésil et l'Inde ont fait alliance avec les puissants et jouent désormais dans la cour des grands.

L'accord sur l'agriculture ne valait pas cette démission : il a promis de supprimer les subventions à l'exportation d'ici à 2013. La belle affaire ! Les Européens avaient décidé de toute manière de les supprimer et il ne s'agit que d'un maximum de 3,5 milliards de dollars sur une PAC qui en représente 43. Et si cette suppression a pour effet de faire monter les prix agricoles sur les marchés internationaux, le Brésil et d'autres exportateurs seront contents mais pas les importateurs. Or, 105 sur 148 pays en développement (PED) et 48 sur 63 pays les moins avancés (PMA) importent plus de nourriture qu'ils n'en exportent.

Le paragraphe sur le coton représente un autre marché de dupes et les africains des pays cotonniers le savent bien. Les Etats-unis éliminent leurs subventions à l'exportation, mais cela ne représente qu'une petite partie des subventions totales et ce sont les

subventions à la production qui font mal. Les USA ont proposé 7 misérables millions de dollars aux pays exportateurs de coton, une pitance comparée aux dizaines de millions qu'ils perdent.

Les agriculteurs africains pourront continuer à crever doucement ! Sur le NAMA -l'Accès aux Marchés Non-Agricoles-, autre grand dossier traité à cette rencontre, les pays du Sud se sont fait avoir une fois de plus. L'accord prévoit que les tarifs douaniers soient "écrêtés" : plus un secteur est actuellement protégé, plus grand sera le pourcentage par lequel il doit être réduit. Cela veut dire que les pays du Sud n'auront plus le droit de protéger leurs secteurs industriels fragiles et beaucoup vont sans doute disparaître, pour la plus grande joie des entreprises transnationales. Le Nord va accepter de recevoir 97 % des produits des pays les plus pauvres et pourra facilement classer ceux qui les gênent réellement, par exemple les textiles et les vêtements, dans les 3% d'exclusions.

Ce qui s'est passé sur les services est également scandaleux car les négociations excluaient un grand nombre de pays. Le texte que souhaitait l'Europe est passé, même si Peter Mandelson a du renoncer, pour l'instant, à des cibles chiffrées pour le nombre de sous-secteurs de services que chaque pays doit ouvrir [il espérait 139 sur 160 pour les pays du Nord]. Un tel chiffre implique qu'il serait impossible de ne pas inclure certains services publics.

Le principe de négociations plurilatérales (c'est à dire des groupes de pays vont demander l'ouverture de tel ou tel secteur à d'autres pays ou groupes de pays membres) est admis et deviendra la manière privilégiée de procéder. Ainsi les groupes "d'Amis" de tel ou tel secteur commencent à s'organiser. La Nouvelle Zélande, par exemple, met sur pied un groupe "des Amis de l'Education".

Il sera difficile de refuser de négocier avec ces groupes et tous les pays membres qui souhaitent en réalité contourner leur opinion publique se saisiront de cette opportunité. C'est ce que voulaient le MEDEF et l'UNICE (organisation patronale européenne) ; ils sont servis.

## 2 - Quel bilan des mobilisations ?

Comme toujours aux réunions ministérielles, il y a le problème du "dedans-dehors". A moins d'être inscrit des mois à l'avance, impossible d'approcher le lieu des négociations. Les "dehors"

étaient relativement loin mais ils tenaient beaucoup de réunions. Les Asiatiques, comme il est normal, étaient les plus nombreux, avec 1200 Coréens en tête. Tout le monde semble être d'accord qu'il ne s'agit pas pour nous d'une opposition Nord-Sud mais d'une opposition Puissants-Faibles et les alliances continuent à se construire. Difficile de dire qu'elle a pu être l'impact des mobilisations dehors sur la population locale, mais comme le quartier était bouclé par - disaient-on - 10.000 policiers, il n'a pas été très important et sur les délégués, quasi-nul. Au "dedans", le réseau européen Seattle to Brussels (S2B) et le réseau mondial Notre Monde n'est pas à vendre (OWINFS) ont continué à bien fonctionner et ont fait tous les jours sketches et mini-manifs qui ont attiré un grand nombre de délégués. La brutalité de la police, qui a arrêté de très nombreux manifestants le dernier soir a au moins égalé celle des Italiens à Gênes et au moment où j'écris, 14 prisonniers [tous Asiatiques] attendent d'être jugés à Hong Kong.

## 3 - Quelles perspectives pour le mouvement altermondialiste ?

Le mouvement altermondialiste va avoir fort à faire. Pour les Européens, nous allons sans doute perdre le litige OGM devant l'Organe de règlement des différends en janvier et il faudra aller en appel. Comme très peu de choses ont été réellement décidées à Hong Kong, les négociations sur les services et le NAMA vont s'intensifier. Nous allons vers un monde où seule la production et la consommation capitaliste comptent ; où tous ceux qui ne sont pas "compétitifs" doivent disparaître. Il faut continuer à mettre toute la pression possible sur les gouvernements pour qu'ils exigent un autre comportement de la Commission (par exemple à travers la campagne Zones Hors AGCS). Je m'inquiète de voir que le mouvement syndical, s'il a compris l'importance de la lutte contre la Directive Bolkestein, ne semble pas encore avoir saisi celle des accords de l'OMC. Heureusement, dans ce combat, nous avons avec nous Public Services International qui regroupe des dizaines de syndicats et des millions de travailleurs de services publics de par le monde.

**Sans toi, je fais quoi ?**

Depuis 1990, l'association Droit Au Logement a obtenu le relogement de près de 10 000 familles.

Aidez le DAL à poursuivre efficacement son action.

Envoyez vos dons à l'ordre de :

DAL Fédération, 8 rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris  
<http://globenet.org/dal> - mail : [fededal@wanadoo.fr](mailto:fededal@wanadoo.fr)  
 tél.: 01 40 27 92 98 - fax.: 01 42 78 22 11

## Film à ne manquer sous aucun prétexte " Sauf le respect que je vous dois "

Ce film de Fabienne Godet avec Olivier Gourmet, Julie Depardieu, Dominique Blanc et Marion Cotillard sera en salle à partir du 15 février 2006. Il met en scène un personnage ordinaire dans une entreprise banale : comment François va se révolter, lui qui a toujours supporté les règles établies en baissant la tête, lui qui ne veut pas de conflits... Il choisira de dire non à la violence morale, invivable, qui se développe dans les entreprises et qui peut conduire au drame. Le scénario sonne vrai, les divers personnages qui se croisent cherchent la vérité et veulent dépasser la peur qui est le lot ordinaire de beaucoup.

Très beau film qui nous parle de la responsabilité de chacun de refuser l'inacceptable.

## Au secours, Bolkestein revient !

Le projet de "directive sur les services dans le marché intérieur" (la fameuse directive Bolkestein) revient. Ce projet avait suscité une réprobation unanime de l'opinion publique notamment lors du débat sur le projet de traité constitutionnel européen. Pourtant, loin d'être abandonné, comme l'avait annoncé Chirac avant le référendum en France, il doit être débattu au Parlement européen le mardi 14 février à Strasbourg.

Basé sur le "principe du pays d'origine", ce texte est une incitation à la concurrence entre les Etats et les peuples. Il organise le dumping social, une moindre protection des consommateurs, une remise en cause de la culture, un abaissement des normes environnementales et de santé publique. Ce texte rend, de fait,

impossible le contrôle de la puissance publique sur les entreprises de service. Le prestataire de services n'est pas tenu d'informer l'Etat où il exerce, d'autre part, il n'est pas obligé d'avoir un représentant dans ce pays : comment donc pourrait s'exercer le moindre contrôle public et à quel interlocuteur l'administration du pays pourrait demander des comptes ?

A l'exception des fonctions régaliennes de l'Etat (armée, police, etc.), les différents services publics seraient soumis au Principe du pays d'origine. Le texte contient une longue liste de mesures jugées incompatibles avec la liberté d'entreprendre et qui sont pourtant au fondement des politiques publiques.

Il sera débattu au Parlement

européen, puis transmis au Conseil de l'Union européenne où siègent les différents gouvernements de l'Union. Une convergence des mouvements sociaux, est nécessaire pour faire échec à ce projet, tant à l'échelle nationale qu'euro-péenne.

Nous devons exiger du gouvernement français qu'il s'oppose à cette directive. Au niveau européen, nous devons agir avec les divers mouvements sociaux opposés à cette directive dans de nombreux pays.

La mobilisation des peuples d'Europe est aujourd'hui indispensable. Rendez-vous pour une journée de mobilisation européenne le samedi 11 février qui se traduira notamment par une manifestation à Strasbourg.

## Pour nous contacter Consultez notre site : [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09  
**Coordination Solidaires métallurgie** 05 56 55 86 14  
**SNABF Solidaires** (Banque de France) : 01 42 92 40 25  
**SNJ** (journalistes) : 01 42 36 84 23  
**SNUCCRF** (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30  
**SNUI** (impôts) : 01 44 64 64 44  
**SNUPFEN** (office national des forêts) : 01.40.19.59.69  
**Solidaires-Douanes** : 01 55 25 28 85  
**Solidaires Justice** : 06 11 87 87 25  
**Spasmet-Solidaires** (météo) : 05 61 07 96 87  
**STCPOA** (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06.08.60.01.18

**SUD Aérien** : 01 41 75 20 85  
**SUD Anpe** : 01 42 38 32 88  
**SUD Autoroutes** : 03 80 77 67 18  
**SUD Banques** : 06 87 75 67 44  
**SUD Caisses d'Epargne** : 01 42 33 41 62  
**SUD Cdc** (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44  
**SUD Centrale Minefi** : 02 31 45 74 99  
**SUD Chimie Pharmacie** : 02 35 87 39 25  
**SUD Collectivités territoriales** : 05 34 44 50 35  
**SUD Crédit Agricole** : 06 10 89 72 88  
**SUD Culture** : 01 40 15 82 68  
**SUD Education** : 01 42 43 90 09  
**SUD Energie** : 01 47 65 30 97  
**SUD Etudiant** : 01 44 62 12 06  
**SUD FNAC** : 01 49 54 30 00 - poste 3430  
**SUD FPA** : 06 75 79 65 58

**SUD Groupe GFI** : 06 63 12 70 24  
**SUD INSEE** : 05 61 36 61 36  
**SUD Michelin** : 04 73 31 22 89  
**SUD Protection Sociale** : 01 44 92 82 03  
**SUD Ptt** : 01 44 62 12 00  
**SUD Rail** : 01 42 43 35 75  
**SUD Recherche EPST** : 06 82 04 74 38  
**SUD Rural** (ministère de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31  
**SUD Santé-sociaux** : 01 40 33 85 00  
**SUD Sonacotra** : 01 40 61 44 01  
**SUD Travail/Affaires sociales** (ministère du Travail) : 01 44 79 31 65  
**SUD Trésor** : 01 43 56 31 41  
**SUD Vpc** (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84  
**SUI** (industrie) : 02 48 24 01 79  
**SUPPer** (métallurgie) : 01 34 59 77 73

Expressions solidaires  
 Journal édité par  
 l'Union syndicale  
 Solidaires  
 Rédaction : 93 bis rue  
 de Montreuil - 75011 Paris  
 Tel : 01 58 39 30 20  
 Fax : 01 43 67 62 14  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)  
 Directrice de publication :  
 Annick Coupé  
 Commission paritaire  
 et ISSN :  
 1104S05397  
 Dépôt légal : à parution  
 Imprimerie : Rotographie  
 à Montreuil-sous-Bois (93)